

Préambule

Une ancienne plate-forme ferroviaire et ses superbes ouvrages d'art, l'élégante gare de Rochechouart, constituent un patrimoine d'une grande richesse légué par nos ancêtres.

Aussi, pour la préservation de ce patrimoine dont nous sommes dépositaires et que nous allons léguer à notre tour aux futures générations, prenons bien garde de prendre les bonnes décisions, d'éviter les erreurs du passé, de ne pas faire prévaloir l'économie sur la sauvegarde de l'authenticité.

Ce premier projet de Voie Verte reliant l'ancienne station SNCF de Rochechouart à la ville de Saillat empruntant l'itinéraire de l'ancienne voie ferrée qui sillonne principalement le territoire de la commune de Chassenon , tout en répondant parfaitement à cette exigence est un projet extrêmement actuel puisqu'il correspond à notre besoin de plus en plus grandissant de retour à des valeurs vraies de communion avec la nature, face aux agressions de la vie moderne.

Certains de nos voisins proches (Oradour sur Vayres – Bussière Galant) ou plus éloignés, dans le Périgord ou la Charente Limousine, l'ont bien compris.

Nous espérons au travers de ces quelques pages, faire partager notre enthousiasme et notre souhait de bien vite suivre leurs traces.

Définition de la «Voie Verte»

La «Voie Verte» est un aménagement en site propre, excluant toute circulation motorisée. Les emprises idéales pour l'aménagement des «Voies Vertes» sont les voies de chemin de fer désaffectées, les berges des voies d'eau, les pistes forestières, les chemins ruraux.....

La «Voie Verte» est dédiée à certains types d'utilisateurs : piétons, cyclistes, joggers, cavaliers et personnes à mobilité réduite....

Le traitement paysager, la signalétique, voire des oeuvres d'art décoratives ou pédagogiques, font partie intégrante de l'aménagement de la «Voie Verte».

Le projet «Voie Verte» et ses annexes

1- LE PROJET PRINCIPAL

Le projet principal consiste en l'ouverture d'un circuit réservé aux marcheurs, cyclistes, cavaliers, empruntant le tracé de l'ancienne voie ferrée Rochechouart - Saillat-Chassenon. Ce circuit serait évidemment interdit à tout engin motorisé, sauf engins d'entretien. Des dérogations exceptionnelles pourraient être accordées éventuellement à des riverains privés de l'accès à certains de leurs terrains.

La possibilité de création d'une voie de type vélo-rail semblable à celle de Bussière-Galant, Confolens ou Thiviers a été abandonnée du fait que les rails ont été démontées et qu'il n'est guère raisonnable d'envisager de les reconstituer. Cependant, ces réalisations peuvent servir d'exemples pour notre présent projet.

Deux autres possibilités s'offrent donc à nous en ce qui concerne la matérialisation du support :

- o La moins onéreuse consisterait à utiliser un revêtement de type terre battue
- o Une autre solution satisfaisant l'ensemble des utilisateurs consisterait à partager la largeur de la voie en deux parties. Une partie revêtue de bitume, (pour les cyclistes) la seconde en terre battue (pour les marcheurs et les cavaliers).

C'est cette dernière solution qui a été adoptée par la commune d'Oradour sur Vayres pour sa Voie Verte d'Oradour à Châlus.

Les intersections entre «Voie Verte» et les autres voies de circulation seraient protégées par une signalétique particulière et des chicanes en bois du côté «Voie Verte» obligeant cyclistes, marcheurs et cavaliers à un ralentissement, la priorité de passage restant évidemment aux véhicules empruntant les voies de circulation habituelles. Les chicanes en bois empêcheraient également l'accès à la «Voie Verte» aux voitures mais seraient démontables pour autoriser le passage des engins d'entretien de la commune.

L'ÉTAT DES LIEUX

Si la partie de la voie qui concerne la commune de Rochechouart est dans un état très correct nécessitant uniquement la pose du revêtement choisi, des chicanes bois et de la signalétique, il n'en est pas de même de la partie charentaise recouverte de végétation et nécessitant au préalable un débroussaillage sévère.

2- LES PROJETS ANNEXES

Si le projet principal est destiné essentiellement à la satisfaction de l'utilisateur, il est également le prétexte à l'ouverture d'autres portes pour le développement du tourisme et des commerces locaux.

◆ Au départ du circuit sur l'esplanade de la gare une **aire de pique-nique** (quelques tables de bois et des bancs peuvent suffire) , des espaces fleuris, des espaces ombragés pour l'agrément seraient aménagés. Des **panneaux** indiqueraient les principaux commerces (notamment restauration, hôtels, cafés), mais également les richesses touristiques de la ville (château, musée de la météorite etc...)

◆ À l'autre extrémité de la voie verte, côté Saillat, une **aire de repos** identique pourrait être aménagée avec des panneaux similaires (commerces, tourisme)

◆ À mi-chemin de la «voie verte», au niveau de la voie sur pont N°2 (voir plan), un **panneau explicatif des richesses archéologiques de Chassenon** pourrait être installé.

Un itinéraire (chemins verts, routes tranquilles) pourrait être balisé et quitterait la voie verte permettant un accès agréable et original à la petite cité de Chassenon et à la visite de ses richesses.

◆ Mais Rochechouart possède un atout supplémentaire inestimable : sa **magnifique gare du 19ème siècle**, qu'il ne faut surtout pas défigurer. Celle-ci serait restaurée **à l'identique** (à l'extérieur uniquement crépis et huisseries à l'identique).

Création à l'intérieur de ses bâtiments d'un **musée du rail et du tramway**, présentant des objets, des vieux documents, des plans, des mannequins costumés de l'époque. Ce musée compléterait de manière fort cohérente le projet initial «voie verte» et donnerait une nouvelle vie à ce magnifique bâtiment.

Un **point accueil** pour les touristes à l'intérieur de la gare, compléterait les renseignements indiqués sur les panneaux en ce qui concerne le tourisme, les commerces de la ville.

Il faut souligner que ce type de musée est en cours de réalisation par nos voisins de LA FORGE de ST MATHIEU, avec peu de moyens financiers.

Très important :

La création du musée du rail dans les locaux de l'ancienne gare, pourrait faire l'objet d'un projet pédagogique (lui-même source d'un éventuel financement) pour les élèves du Collège.

La recherche d'objets, de documents anciens sur la vie des cheminots au temps de la vapeur, les essais de reconstitution de scènes de la vie de cette époque, permettraient le démarrage du musée, tout en constituant un exercice pédagogique de grande valeur.

La proximité des bâtiments de la gare, de la médiathèque (pour les recherches internet ou documentaires), l'accès direct à la «Voie Verte» derrière le Collège faciliteraient ces travaux.

Les difficultés de réalisation

1- LES DIFFICULTÉS LIÉES À LA GÉOGRAPHIE

Ces difficultés sont liées au fait que le circuit emprunté par l'ancienne voie ferrée traverse plusieurs communes.

Il y a donc nécessité de faire partager le projet entre les différents partenaires, d'avoir une volonté commune de réalisation, de travailler en synergie pour son aboutissement.

Les avantages retirés par chacune des parties au terme du projet, en matière de retombées touristiques, économiques, médiatiques doivent constituer le ciment des efforts demandés à tous.

2- LES DIFFICULTÉS LIÉES AU MORCELLEMENT DES PARCELLES

Ces difficultés découlent des erreurs de jugement, du passé (voir préambule). La plateforme ferroviaire aurait dû être préservée dans son intégralité.

Un recensement des parcelles constituant l'ancienne voie ferrée doit obligatoirement être réalisé.....Quels en sont les propriétaires ? Quelles sont les possibilités de récupération ? En cas de situation inextricable, y a-t-il une position de repli (par exemple, une légère déviation qui permet de retrouver l'itinéraire de la voie quelques mètres plus loin !!!)

Ce travail de recherche est sans aucun doute le plus long à réaliser, mais il est essentiel pour la réussite du projet.

La recherche des financements

Les difficultés géographiques signalées au chapitre précédent, semblent être ici un atout en ce qui concerne les financements.

Plusieurs communes seraient ici impliquées dans le projet, (et surtout deux départements) et donc dans son financement, la part prise par chacun des partenaires devant être évaluée.

Des aides pourraient être demandées à différents organismes des deux départements concernés, notamment les conseils généraux de la Charente et de la Haute-Vienne.

En ce qui concerne la réhabilitation de la gare de Rochechouart et sa transformation en **mini-musée du rail**, des subventions spécifiques doivent pouvoir être obtenues au niveau des organismes de conservation du patrimoine, de la Région et peut-être au niveau Européen ????